



ET SI NOUS ÉTIIONS CONCERNÉS PAR UNE COUPURE D'ÉLECTRICITÉ « APPELÉE AUSSI DÉLESTAGE » ?

Toutes les explications et consignes **ICI !**

Le délestage c'est quoi ?

Le délestage est une interruption volontaire et momentanée de la fourniture d'électricité sur une partie du réseau électrique. Cette mesure permet de retrouver un l'équilibre entre la production d'électricité et nos consommations en électricité.



1^{er} Février 2023



Le délestage c'est quand ?

Les coupures d'électricité auront lieu pendant les périodes de pics de consommation, c'est-à-dire le **matin entre 8 heures et 13 heures** et le **soir entre 18 heures et 20 heures**.



Le délestage n'est pas autorisé le week-end, que très rarement le soir après 20 heures et jamais la nuit, sauf dans une situation exceptionnelle.

Qui décide de couper l'électricité ?

En étroite collaboration avec les services de l'État, c'est la société RTE, gestionnaire de réseau de transport français, qui est responsable du **Réseau** public de **Transport d'Électricité** haute tension en France.

Les réponses à vos questions continuent dans ce document



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION ECOWATT
DÈS MAINTENANT



Comment savoir si nous allons être concerné par un délestage ?

Les pouvoirs publics nous invitent à **télécharger sur nos smartphones l'application « EcoWatt »**.

Cette application est conçue pour que nous puissions suivre en direct l'état du réseau électrique, et être immédiatement informé en cas de délestage.



Sommes-nous prévenus à l'avance ?

Quand un dispositif de délestage est prévu, nous serons informés **la veille aux alentours de 17 heures**.



Par quel(s) moyen(s) serons-nous informés ?

Les journaux télévisés et votre station de radio en feront peut être écho, mais la source officielle est **l'application EcoWatt ou le site internet monecowatt.fr**.



**TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION ECOWATT
DÈS MAINTENANT**



VOUS L'AVEZ PEUT-ÊTRE OUBLIÉ, MAIS CHEZ VOUS OU DANS VOTRE RÉSIDENCE PRESQUE TOUT EST **ÉLECTRIQUE** !

Liste non exhaustive des appareils fonctionnant à l'électricité :

- Interphones/Sonnettes, ⚡
- Ensemble de votre électroménager (aspirateur, four, plaque de cuisson, réfrigérateur...), ⚡
- Éclairages, ⚡
- Box Internet, ⚡
- Chaudières murales individuelles, ⚡
- Volets roulants électriques... ⚡



Au rétablissement de l'électricité, l'ensemble des dispositifs précités devraient être **À NOUVEAU FONCTIONNELS**



DES QUESTIONS ?

L'électricité est rétablie chez mon voisin, mais pas chez moi. Que faire ?

→ Commencer par vérifier que le disjoncteur général de votre logement est enclenché (position haute).

Si celui-ci est dans la bonne position et que votre logement n'est pas alimenté en électricité, merci de contacter le **03 25 810 810** (du lundi au vendredi de 8h à 19h).

En dehors de ces créneaux horaires, merci de contacter le **SOS Mon Logis au 03 25 70 70 70**.

Un équipement électrique de votre logement (ex : chaudière) ne fonctionne plus (hors équipement personnel) ?

Merci de contacter le **03 25 810 810** (du lundi au vendredi de 8h à 19h). En dehors de ces créneaux horaires, merci de contacter le **SOS Mon Logis au 03 25 70 70 70**.



Dans un souci de confort pour nos clients, nous équipons nos résidences de dispositifs automatiques fonctionnant à l'électricité.

Liste des équipements pouvant être présents dans votre résidence :

- Interphonies, ⚡
- Barrières et portails, ⚡
- Chauffage collectif, ⚡
- Portes de hall et de sous-sol, ⚡
- portillons piétons, ⚡
- Lumières des communs et des paliers, ⚡
- Ascenseurs, ⚡
- Surpresseurs d'eau. ⚡



PORTAILS, BARRIÈRES, PORTES DE SOUS-SOL ET DE HALL

En cas de coupure d'électricité, l'ouverture des **portillons piétons** d'accès à votre résidence et de vos **portes de hall** sera passée en mode manuel, vous permettant d'aller et venir sans contrôle d'accès.

! Vous stationnez votre véhicule au sous-sol de votre résidence et/ ou vous disposez d'une barrière automatique ?

En cas de délestage, la porte de votre sous-sol restera fermée. Vous aurez toutefois la possibilité de l'ouvrir manuellement en « débrayant » le système. Si vous ne pensez pas être en mesure de débrayer votre porte, nous vous

conseillons de télécharger l'application « **EcoWatt** » afin d'être averti en amont du délestage et d'anticiper la sortie de votre véhicule.

Mon Logis mettra tout en oeuvre pour faire relever les barrières avant la coupure. Pour éviter tout désagrément, il est préférable de consulter EcoWatt régulièrement afin d'anticiper la sortie de votre véhicule en dehors de votre résidence.



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION ECOWATT
DÈS MAINTENANT





LE SURPRESSEUR

Ce dispositif situé au rez-de-chaussée **met l'arrivée d'eau de votre immeuble sous pression**, vous permettant ainsi d'avoir une **pression d'eau optimale à tous les étages**.

! Sans alimentation électrique, le surpresseur ne sera pas en mesure de mettre l'eau sous pression. De ce fait, l'acheminement de l'eau vers les étages sera impossible.

Quand l'électricité sera rétablie, le surpresseur se remettra en route automatiquement.

Si un dysfonctionnement survenait :

Merci de le signaler au 03 25 810 810 (du lundi au vendredi de 8h à 19h) ou au 03 25 70 70 70 en dehors de ces créneaux horaires. **Un délai de 2h pourrait être nécessaire pour une remise en fonction de ce dispositif par notre prestataire.**

Pensez à avoir quelques bouteilles d'eau en cas de besoin !



VOTRE ASCENSEUR

Il ne pourra fonctionner en cas de coupure d'électricité.

Nous vous invitons à télécharger l'application « **EcoWatt** », vous serez ainsi informés du moment d'un potentiel délestage et vous prendrez les escaliers.

! Si une personne venait à être bloquée dans l'ascenseur, elle pourra signaler sa présence grâce à la sonnette d'alarme ou contacter l'assistance via l'interphone de l'ascenseur.

L'assistance ne pourra toutefois pas diriger un technicien pendant la durée de la coupure.

Si une personne se retrouvait bloquée dans l'ascenseur :

Nous ne doutons pas que la solidarité des habitants permettrait une veille et/ou d'alerter les services de secours (si la personne bloquée présentait des signes de détresse).

Dans cette situation, composez le 112 (ce numéro de secours restera opérant).



**TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION ECOWATT
DÈS MAINTENANT**



POUR VOTRE SÉCURITÉ, PENDANT LES PÉRIODES DE DÉLESTAGE, NE PRENEZ AUCUN RISQUE :

- ⚡ **Si vous avez besoin d'une source de lumière**, privilégiez l'utilisation d'une lampe de poche, évitant ainsi l'utilisation de bougies ou de lampes à pétrole,
- ⚡ **Pensez à aérer votre logement pendant les coupures**, afin de renouveler son air,
- ⚡ **Prévoyez quelques aliments pouvant être consommables sans cuisson**,
- ⚡ Gardez chez vous **quelques bouteilles d'eau**.



→ **Si vous souhaitez rester informés, munissez-vous d'une radio portative à piles.**

LA MEILLEURE MANIÈRE DE VIVRE UNE PÉRIODE DE DÉLESTAGE, C'EST D'ANTICIPER !



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION ECOWATT
DÈS MAINTENANT

